



ZOOM-AVANT

TDAT - THE DAY AFTER TOMORROW

REPERER LES TENDANCES DE DEMAIN

Les tendances mondiales identifiées dans le rapport de l'Institut Montaigne se déclinent au niveau national par 13 chapitres

« thématiques » :

1 – démographie

2 – environnement, climat et biodiversité

3 – énergie et industrie

4 – productivité

5 – financement de l'état

6 – financement de l'économie

7 – défense et diplomatie

8 – insertion dans le commerce extérieur

9 – enjeux éducatifs

10 – santé

11 – sécurité intérieure et ordre public

12 – transport, urbanisme et aménagement du territoire

13 – enjeux institutionnels

Plusieurs scénarios sont alors envisagés. Le premier d'entre eux s'intitule

« renoncement » et décrit la trajectoire d'un pays qui s'enlise d'ici 2040, afin de démontrer que ce scénario n'est pas envisageable.

Néanmoins les contraintes identifiées restent vraies et doivent être prises en compte. Chaque chapitre permet d'envisager les domaines d'activité qui peuvent (doivent) être abordés afin de prendre en compte les transitions nécessaires.

Les tendances de demain nécessitent plusieurs approches. Il est nécessaire tout d'abord d'identifier les tendances structurelles du monde qui nous entoure ainsi que les défis qui en découlent (défi climatique, défi démographique, ...). Ensuite, l'identification des domaines industriels, commerciaux et de service qui vont s'en trouver profondément modifiés. Ces domaines pourront faire appel aux transitions numériques pour mettre en œuvre des nouveaux processus, des nouvelles applications, des nouveaux usages. Enfin viendra le temps des nouvelles technologies qui vont permettre ou amplifier les transitions numériques requises. Le rapport récent de l'Institut Montaigne est un guide précieux pour l'identification des tendances structurelles et des défis. Il servira de base à la démarche entreprise.

L'horizon choisi (2040) va largement au-delà de la phase d'une feuille de route stratégique, et vise au-delà de la décennie. Cela implique donc une vision prospective, bien au-delà des tendances. Cette échelle de temps est en rapport avec celle des investissements, des infrastructures, de la R&D mais elle implique des ruptures à prendre en compte. Comme le note ce rapport « Toute prospective à quinze ans se heurte naturellement à la possibilité qu'un choc exogène » ce qui en constitue la limite.

Tendances mondiales à l'horizon 2040

Le monde de 2040 sera profondément transformé par des dynamiques déjà à l'œuvre aujourd'hui. Quatre mutations globales ressortent en particulier :

- **La redistribution des rapports de puissance :** le duel sino-américain s'exacerbe, de nouveaux acteurs (États comme firmes privées) gagnent en influence, le multilatéralisme se délite et l'Europe doit redéfinir son rôle stratégique dans une ère de rivalités économiques et géopolitiques accrues.
- **La révolution technologique :** l'essor fulgurant de l'IA et de technologies de rupture promet de remodeler industries, travail, défense et politique d'ici 2040 ; la maîtrise de ces outils conditionnera la souveraineté et la compétitivité, tandis que tout retard accentuera la dépendance et le décrochage économique.
- **L'urgence climatique :** la montée des désordres climatiques rend la transition énergétique décisive ; les pays investissant tôt dans l'énergie décarbonée, les transports propres et l'adaptation engrangeront des gains de prospérité, alors que

les retardataires supporteront des coûts économiques et sociaux élevés.

- **La fragmentation des échanges : la reconfiguration des chaînes de valeur vers des blocs régionaux, motivée par des impératifs de souveraineté et de résilience, impose à la France de repenser sa compétitivité, de sécuriser ses approvisionnements critiques et de défendre sa part de marché dans un commerce mondial plus sélectif.**

<https://www.institutmontaigne.org/publications/france-2040-projections-pour-l'action-politique>

Premiers enjeux des quatre mutations globales et des treize chapitres thématiques : quelles sont les premières conséquences de cette déclinaison ?

1. Démographie : vieillissement de la population (dépendance, santé, assistance, aide), désactivation (baisse de la proportion d'actifs dans la population), taux d'emploi, bipolarisation de l'emploi (emplois de très basse qualification et emplois de très haute qualification, baisse des emplois intermédiaires), immigration économique.
2. Environnement, climat et biodiversité : empreinte environnementale du numérique (de la production des équipements à l'utilisation puis au recyclage), modèles climatiques, modèle et intelligence artificielle de la biodiversité, empreinte environnementale de l'écosystème territorial (localisation des entreprises, ré-industrialisation, centres de recherche).
3. Énergie et industrie : transition numérique des entreprises, coût de l'énergie, réindustrialisation (verticalisation de la chaîne de la valeur, technologies-usages), clusters (R&D, formation, entreprise).
4. Productivité : écoconception, robotisation, formation continue.
5. Financement de l'état : évaluation des dépenses publiques (objectifs, résultats, contrôles, efficacité).
6. Financement de l'économie : épargne, investissements, aides publiques, crédit d'impôt.
7. Défense et diplomatie
8. Commerce extérieur : souveraineté
9. Éducation : déficit éducatif, formation aux technologies numériques, téléenseignement, « visio-enseignement ».
10. Santé : imagerie, aide au diagnostic, IA.
11. Sécurité intérieure et ordre public : cybersécurité, cyberdéfense, modération.
12. Transport, urbanisme et aménagement du territoire : empreinte environnementale des data centers, smart-grids, clusters (R&D, formation, entreprise).
13. Enjeux institutionnels

Cette première analyse démontre l'imbrication des différents thèmes (et la simultanéité). La transition numérique en cours va alors aborder plusieurs de ces chapitres thématiques, qui à leur tour vont imposer des évolutions, des adaptations.

Les toutes premières orientations qui s'imposent alors, concernent :

- Les réseaux de communications d'acquisition (IoT) ;
- Les réseaux d'infrastructure nG (vers les data centers) ;
- La connectique « photonique » ;
- Le numérique quantique (et l'interférence avec la connectique photonique) ;
- L'IA spécialisée (par opposition avec l'IA « universelle » rendue spécifique par modélisation) ;
- Les technologies numériques frugales (le numérique 3S : Sécurisé, Souverain et Soutenable) ;
- Les technologies immersives (pour l'enseignement et la formation), notamment la réalité augmentée appliquée par filière d'activité ;
- La cybersécurité ;
- Les jumeaux numériques, pour différents « domaines » (villes et quartiers, chaînes de production, ...)

Les domaines d'excellence des territoires imposent également une approche plus ciblée. L'agriculture et l'industrie agroalimentaire, l'élevage et par extension les industries du commerce et de la grande distribution sont à retenir. Viennent ensuite la mobilité, l'énergie, l'industrie, présentes sur le territoire du Grand Ouest. Le tourisme, les festivals, les industries créatives et culturelles font également partie de ces domaines d'excellence retenus par les instances territoriales. La santé, l'alimentation viennent compléter ce paysage économique.

Il importe alors de « recruter » les grands groupes (actuels et surtout futurs) pour contribuer à ce travail de repérage des tendances de demain, intégrant les défis, les ruptures, les transitions envisageables.

TECHNOLOGIES	r é s e a u x I O T	i n f r a s t r u c t u r e	c o n n e c t i q u e	n q u a n t i q u e	I A s p é c i a l i s é e	n u m é r i q u e	t e c h n o l o g i e s	c y b e r s é c u r i t é	n u m é r i q u e s
THEMES D'EVOLUTION									
défi démographique		x			x			x	
défi environnemental		x		x		x			
énergie et industrie	x		x	x	x	x	x		x
productivité	x		x	x		x	x		
financement public									
économie					x	x			x
défense								x	
commerce extérieur			x		x	x			
éducation		x			x	x	x		
santé	x			x	x				
sécurité								x	
transport, urbanisme, aménagement du territoire	x	x			x	x	x	x	x

Les études menées par McKinsey, BCG, IDC, ... démontrent un nombre important de « coïncidences » (cellules jaunes) entre les thèmes d'évolution possible (défis, ruptures, transitions, ...) et les technologies innovantes repérées. Ce tableau (qui devra être complété) met alors en évidence les corrélations possibles (les contributions des technologies à l'évolution possible d'un certain nombre de domaines - domaines d'activité -, d'orientations.

REPERER LES TENDANCES DE DEMAIN : TDAT (The Day After Tomorrow)

Le pôle de compétitivité Images & Réseaux peut être l'élément clé d'un ensemble de centres de R&D, d'établissements d'enseignement supérieur, de grands groupes industriels et commerciaux, mettant en commun leurs capacités pour identifier, quantifier, recommander les tendances de demain et mettre en place, avec les instances territoriales les orientations, les actions nécessaires à leur avènement.

Aujourd'hui et surtout demain, les clés du développement seront territoriales. Certes l'Europe, l'état seront les vecteurs de ce développement mais l'action quotidienne sera territoriale, les choix seront territoriaux et la synergie de tous au sein d'un même territoire sera le facteur clé du succès.

Une annonce récente (voir ci-dessous) montre l'intérêt de ce type d'action (« repérer les tendances de demain »), comme elle montre l'intérêt pour un grand groupe d'y participer. Mais il faut de plus aller au-delà des tendances, puisque l'échelle de temps s'allonge (horizon 2050 pour le défi climatique par exemple). Aborder la perspective (les tendances) ET prendre en compte la prospective (au-delà du probable, prendre en compte le possible), les ruptures et donc les transitions à envisager pour aborder ces ruptures.

Ce nouveau défi, Images & Réseaux, associé à ses partenaires (les pôles de compétitivité « territoriaux », les instituts de recherche, ses adhérents), les instances territoriales, les grands groupes industriels et commerciaux peuvent (et doivent) l'aborder, le prendre en compte et y concourir.

ENTREPRISES
Jeu 12 juin 2015 Les Echos **20**

Bouygues s'allie à Polytechnique pour repérer les tendances de demain

INDUSTRIE

Le groupe de BTP, de télécoms et de télévision va signer un partenariat avec l'établissement qui réunit six prestigieuses écoles d'ingénieurs, dont l'X.

La convention, de trois ans renouvelables, s'inscrit dans le cadre du nouveau programme « IP Paris Connexion ».

Marie Dufumieu

Bouygues s'invite dans le monde académique. Le groupe diversifié, actif dans le BTP, les télécoms et la télévision, a signé mercredi, à VivaTech, une convention avec l'Institut polytechnique de Paris (IP Paris). Le géant français et l'établissement, qui réunit à Palaiseau six prestigieuses écoles d'ingénieurs, dont l'X, l'École nationale des ponts et chaussées et l'ENSTA, dévoilent en exclusivité aux « Echos » les contours de cette collaboration.

La convention, d'une durée de trois ans renouvelables, s'inscrit dans le cadre du nouveau programme « IP Paris Connexion ». A



Vue aérienne du campus de l'Institut polytechnique de Paris, à Palaiseau. Photo Laurent Grandjean/REA

seux points de contact », ajoute Thierry Coulhon, président du directoire de l'IP Paris. Pour l'établissement, cette nouvelle forme d'accompagnement des entreprises doit permettre de dégager une nouvelle source de revenus. « C'est un lien relativement modeste et accessible, comparable à ce qui se fait à l'étranger », précise l'ancien conseiller d'Emmanuel Macron pour l'éducation et l'enseignement supérieur, sans donner de montant.

« IP Paris Connexion » vise les grands groupes français et étrangers, voire les grosses ETI.

Identifier les tendances

De son côté, Bouygues espère pouvoir identifier les tendances de l'industrie à travers ce programme.

« L'idée, c'est de comprendre quel est l'air du temps dans les domaines de notre cœur », explique Olivier Roussel. Ce qui n'empêche, c'est d'être capable de voir – avant nos concurrents, si c'est possible – quelles sont les tendances pour pouvoir les intégrer et les proposer à nos clients.

Malgré ces nouveaux liens tissés avec l'IP Paris et ses six écoles, Bouygues n'espère pas pour autant que ce partenariat lui servira de levier de recrutement parmi les 11.000 étudiants. « On ne se fait pas d'illusion, la concurrence est forte. C'est à nous d'être une entreprise attractive dans laquelle on a envie de venir », estime le directeur général.

travers ce dispositif, l'établissement veut renforcer ses liens avec les entreprises en leur ouvrant les portes de son écosystème complexe. Pour ce faire, IP Paris leur propose un accompagnement personnalisé avec une mise en relation avec des

laboratoires et des chercheurs et un travail de veille scientifique pour le partenaire. Elles pourront aussi profiter de l'identification d'opportunités de collaboration avec des jeunes pousses incubées au sein de l'établissement.

Bouygues est la première entreprise à rejoindre le programme. « Nous avons déjà noué ce genre de partenariat avec deux universités, le Massachusetts Institute of Technology (MIT) et l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) », sou-

ligne Olivier Roussel, le directeur général de Bouygues.

« Comme nous sommes une organisation complexe et Bouygues est un groupe aux pleins de métiers, l'idée du dispositif est d'avoir une porte d'entrée simple pour trouver de nou-

Cette annonce conjointe du groupe Bouygues et de l'Institut Polytechnique de Paris met en évidence, (a) un groupement d'écoles d'ingénieurs similaire à celui que pourrait afficher le pôle Images & Réseaux (IMT, Centrale-Supélec, INSA, Polytech – Nantes, Angers -, ENSAM, ESIGELEC, ...) sur le territoire du Grand Ouest, (b) des besoins d'anticipation (de veille) d'un groupe fortement proche des groupes industriels et commerciaux du territoire où plusieurs leaders nationaux, européens, mondiaux (mais dans des domaines ressortant des domaines d'excellence territoriaux dont le domaine numérique) sont présents ou prêts à l'être, (c) des capacités de repérage des tendances de demain proches de celles présentes dans les instituts nord-américains, européens.

A cela s'ajoute l'attractivité territoriale, notamment en regard des défis environnementaux et des disponibilités d'énergie à bas coût qui devraient faciliter l'arrivée de nouveaux leaders (réindustrialisation).

Cette capacité de « repérage des tendances de demain » est présente dans Images & Réseaux et chez ses partenaires, chez ses adhérents. Elle pourrait donc constituer un effet de levier dans l'offre de services qui permettrait alors d'augmenter les ressources du pôle et ses capacités d'anticipation mise au services de ces mêmes partenaires et adhérents.

Le COS (Conseil d'Orientation Stratégique) a été mis en place il y a quelques années, ouvert par ailleurs au pôle TES, et surtout ouvert à tous (notamment à des membres qui ne se consacrent qu'à lui) ou à des partenaires qui acceptent ce rôle. ZOOM-avant la lettre de veille technologique et stratégique produite et éditée par Images & Réseaux (mais diffusée au-delà - VIPE, le Mag, ...) incarne cette possibilité. Les techno-conférences sont également un outil du pôle pour aborder ce thème.

Images & Réseaux (et quelques partenaires) pourrait alors ouvrir un nouveau service (une nouvelle offre) regroupant un collège de participants (dont bien évidemment des établissements de recherche et des établissements d'enseignement supérieur), des grands groupes « leaders » (dans les domaines d'excellence territoriaux), des partenaires (locaux ou non mais qui partagent une similitude d'approche).

Objectifs de ce collège : (1) repérer les tendances de demain, (2) repérer les ruptures de demain pour aborder à la fois la perspective et la prospective. Une conférence trimestrielle, une publication trimestrielle, des conseils spécifiques sur demande (et facturables), une communication annuelle auprès du COS pour amorcer une mise à jour de la feuille de route, des participations aux instances territoriales d'orientation et de définition des objectifs (et donc de financement),

Constituer ce collège, appelé TDAT (The Day After Tomorrow), le faire reconnaître par les instances du (des) pôle(s)^a, par les instances territoriales (Bretagne, Pays de la Loire, ...), constituer l'équipe en charge de l'action ainsi que le groupe de pilotage de ce collège (rassemblant notamment les représentants des instances territoriales), établir le programme annuel, établir le financement de l'équipe en charge de l'action, diffuser auprès des prospects et des membres adhérents la capacité de veille « sur mesure » et rechercher les premiers clients, telles sont les tâches qui seront à réaliser pour mettre en place TDAT.

L'atout principal de TDAT est d'établir la liaison entre la veille technologique pour la transition numérique et la veille stratégique pour les domaines d'excellence (domaines d'usages) territoriaux. Cet atout peut être partagé avec d'autres territoires, d'autres pôles de compétitivité (locaux ou non, mais dont les domaines sont proches, donc autres pôles numériques – Minalogic notamment – et d'autres pôles applicatifs partageant les mêmes domaines d'usage – EMC2 et IMT Jules Vernes, Valorial, ... -.

L'attractivité de nos territoires en sera renforcée.

L'ouest de la France capte près de la moitié des projets d'implantations de bureaux

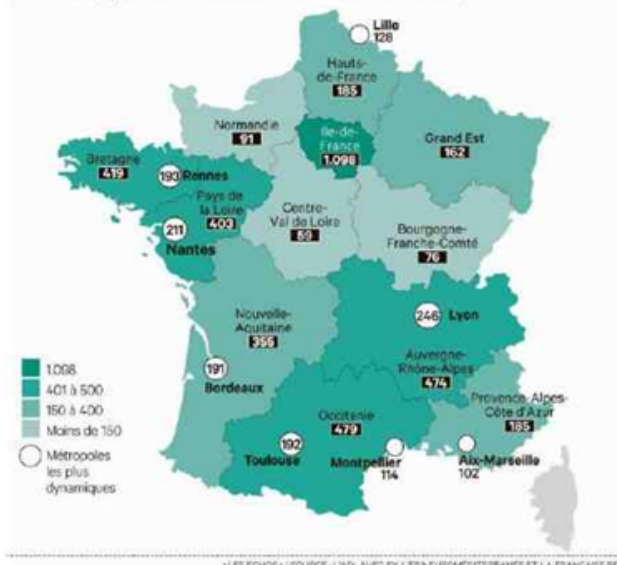
IMMOBILIER

Si l'Ile-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes continuent d'attirer les entreprises, l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine, les Pays de la Loire et la Bretagne captent un nombre croissant de projets d'installation ou d'extension, selon l'ADL.

Elsa Dicharry

Bureaux : les territoires les plus dynamiques

En nombre de projets d'installation ou d'extension tertiaires (entre 2022 et 2024)

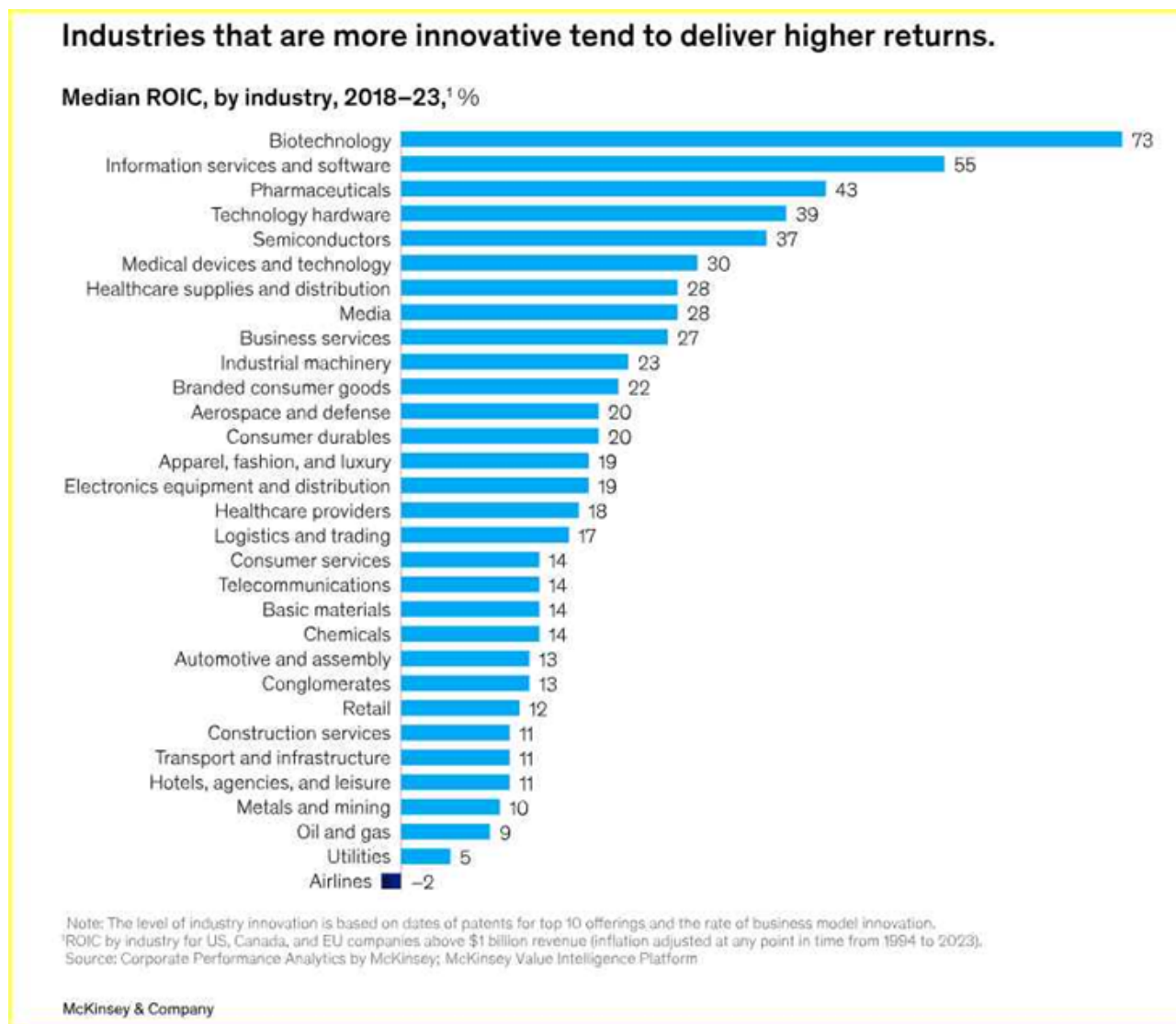


Grand Ouest: 913
Auvergne Rhône-Alpes: 474
total: 1387
Ile de France: 1098

*LES ECHOES+ SOURCE L'ADL AVEC L'EPH EURO-MEDITERRANEE ET LA FRANCAISE REM

^(a) Images & Réseaux, puis les pôles de compétitivité « applicatifs » locaux incarnant les domaines d'excellence territoriaux (Bretagne, Pays de la Loire et éventuellement Normandie), puis les pôles numériques d'autres régions présentant des similitudes (pôle de compétitivité numérique et domaines d'excellence similaires – Minalogic, SCS par exemple -).

Par ailleurs, la création de valeurs en sera également renforcée, puisque selon les études l'innovation est un facteur clé de cette création de valeur. Si la veille réalisée permet alors plus de démarches innovantes, projets de recherche collaborative, nouvelles technologies, nouveaux usages, la création de valeur suivra.

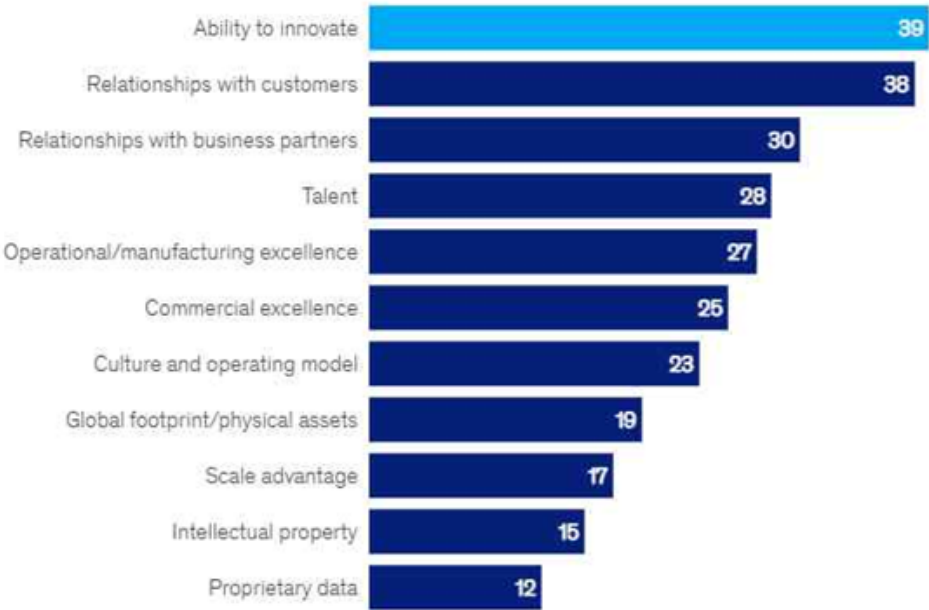


Cette capacité d'innovation, associée à l'attractivité du territoire (notamment sur le plan du défi environnemental), permettra alors de confirmer l'intérêt pour les grands groupes industriels et commerciaux (nationaux mais surtout européens et mondiaux) d'une présence sur le territoire du Grand Ouest.

The biggest sources of competitive advantage vary by industry, but innovation is consistently in the top three.

Share of respondents citing factor as source of organization's competitive edge, %

Click to select industry Average, all industries



Note: Respondents were able to select more than one factor; Average includes industries not shown.
Source: McKinsey 2024 Strategic Growth and Innovation Survey, Feb 2024 (n = 1,039)

McKinsey & Company

Bibliographie

1. LES INNOVATIONS ET LES INNOVATEURS (AUTREMENT DIT « QUE FAIRE ? » ET « AVEC QUI ? ») :

Thermal Management Providers for Data Centers				
	Overall Leader	Leader	Top Innovator	Top Implementer
Vertiv	●		●	●
Johnson Controls		●	●	●
Schneider Electric			●	
Daiken				●

Energy Grid Digitalization Technologies

	Overall Leader	Leader	Top Innovator	Top Implementer
<u>Schneider Electric</u>	●		●	●
<u>Siemens</u>		●	●	●
<u>GE Vernova</u>		●	●	
<u>Hitachi Energy</u>				●

DAS/DRS : DISTRIBUTED ANTENNA SYSTEM (DAS) / DISTRIBUTED RADIO SYSTEM (DRS)

Commercial Telematics Vendors

	Overall Leader	Leader	Top Innovator	Top Implementer
<u>Geotab</u>	●		●	●
<u>Samsara</u>		●	●	●
<u>Powerfleet</u>		●	●	
<u>Verizon Connect</u>		●	●	●
<u>Motive</u>			●	
<u>Platform Science</u>				●

DAS/DRS Vendors

	Overall Leader	Leader	Top Innovator	Top Implementer
<u>Ericsson</u>	●		●	●
<u>Nokia</u>		●	●	●
<u>Andrew</u>		●	●	●
<u>Huawei</u>		●	●	●

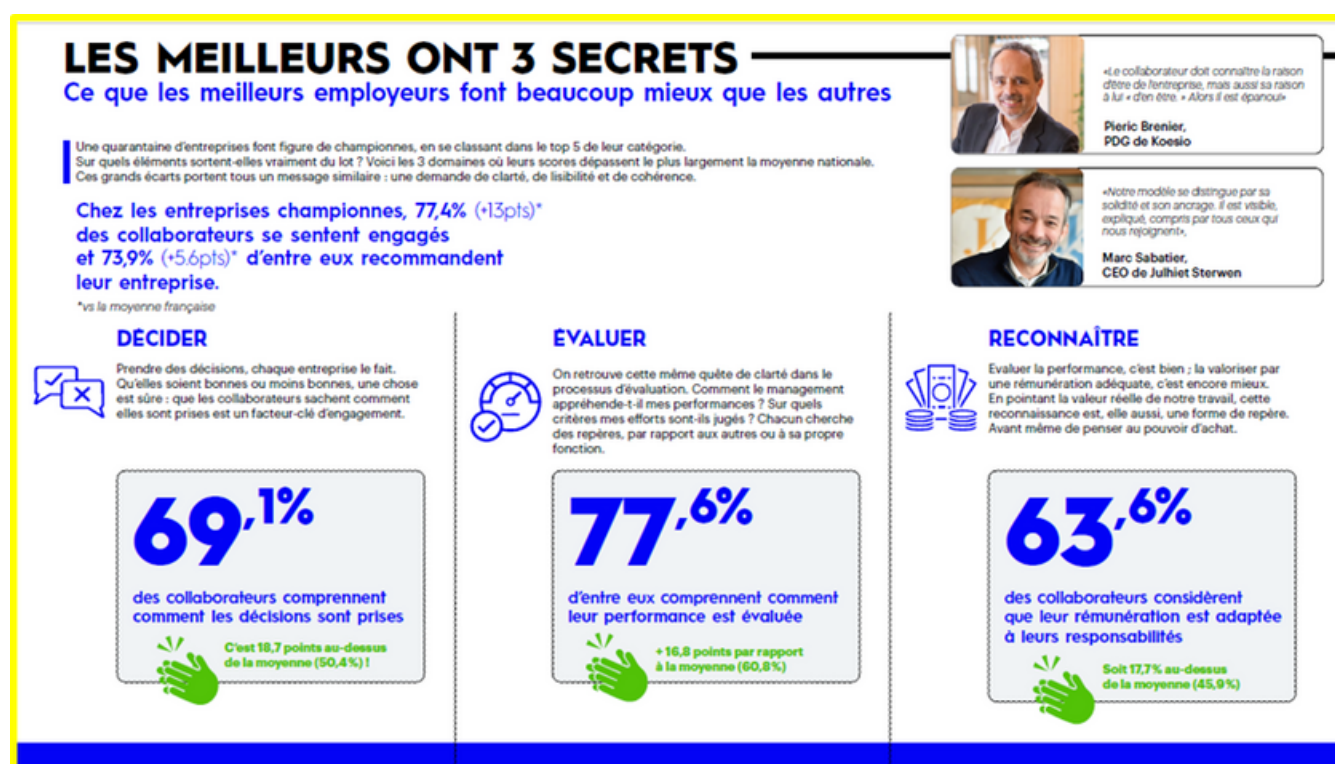
Commercial EV Charging Solution Suppliers

	Overall Leader	Leader	Top Innovator	Top Implementer
<u>Siemens</u>	●			●
<u>i-charging</u>		●	●	
<u>ABB E-mobility</u>		●		●
<u>Kempower</u>		●	●	



ETUDE PARUE LE 18/06/2025 ([GET THIS WHITEPAPER](#))

2.. LES MEILLEURS ONT 3 SECRETS : DÉCIDER, ÉVALUER, RECONNAÎTRE



Etude ChooseMyCompany parue le 16/06/2025 (<https://choosemycompany.com/fr/classements/2025>)

3; LISTE DES GRANDS GROUPES « PROSPECTS » (LES MEMBRES « ACTUELS » DU PÔLE IMAGES & RÉSEAUX N'ONT PAS ÉTÉ AJOUTÉS, ILS SERONT CEPENDANT « RECRUTÉS » POUR TDAT.

Schneider Electric, Legrand, System U, Intermarché, Leclerc, Ouest France, EDF, Enedis, TotalEnergie, NormandieEnergie, Plénitude (ex-ENI), les grands constructeurs automobiles (y compris les grands constructeurs automobiles souhaitant s'installer en Europe et/ou en France), CIC, les grandes entreprises du tourisme, les grandes entreprises de festival, les grands groupes de l'agroalimentaire, les grands groupes de l'agriculture, ...

BRETAGNE

Entreprise	Chiffre d'affaires
BOLLORE ENERGY 29500 ERGUE GABERIC Commerce de gros (commerce interentreprises) de combustibles et de produits annexes	2,9 B€
COOPERL ARC ATLANTIQUE 22400 LAMBALLE ARMOR Transformation et conservation de la viande de boucherie	2,2 B€
UBISOFT ENTERTAINMENT 56910 CARENTOIR Édition de jeux électroniques	2,1 B€
SOCOPA VIANDES 29300 QUIMPERLE Transformation et conservation de la viande de boucherie	1,8 B€
GROUPE BIGARD 29300 QUIMPERLE Transformation et conservation de la viande de boucherie	1,5 B€
LACTALIS INGREDIENTS 35230 BOURGBARRE Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	1,2 B€
KERMENE 22330 LE MENE Transformation et conservation de la viande de boucherie	1,2 B€
PEUGEOT CITROEN RENNES SNC 35131 CHARTRES DE BRETAGNE Construction de véhicules automobiles	1,2 B€
SOC CENTRALE APPROVISIONNEMENT ARMORIQUE 29800 LANDERNEAU Centrales d'achat alimentaires	1,1 B€
SOCIETE BRETONNE DE VOLAILLE 56660 ST JEAN BREVELAY Commerce de gros (commerce interentreprises) de volailles et gibier	1,1 B€
ARMORINE 56850 CAUDAN Commerce de gros (commerce interentreprises) de combustibles et de produits annexes	1,1 B€
CHARAL 29300 QUIMPERLE Préparation industrielle de produits à base de viande	866,4 M€
LOXAM 56850 CAUDAN Location et location-bail de machines et équipements pour la construction	865,6 M€
BRIDOR 35530 SERVON SUR VILAINE Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	694,2 M€
LACTALIS BEURRES & CREMES 35230 BOURGBARRE Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	609 M€
GROUPE LACTALIS FOOD SERVICE France 35230 BOURGBARRE Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	547,1 M€
D'AUCY France 56450 THEIX NOYALO Autre transformation et conservation de légumes	464,4 M€
YVES ROCHER France 35000 RENNES Commerce de gros (commerce interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté	419,2 M€

NORMANDIE

Entreprise	Chiffre d'affaires
CSF 14120 MONDEVILLE Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé	22,8 B€
ASTERA 76000 ROUEN Activités des sociétés holding	5,9 B€
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE AGRIAL 14000 CAEN Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	2,9 B€
CARREFOUR STATIONS SERVICE 14120 MONDEVILLE Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	2,3 B€
CARREFOUR SUPPLY CHAIN 14120 MONDEVILLE Entreposage et stockage non frigorifique	1,8 B€
SAFRAN NACELLES 76700 GONFREVILLE Construction aéronautique et spatiale	1,5 B€
FERRERO FRANCE COMMERCIALE 76130 MONT ST AIGNAN Commerce de gros (commerce interentreprises) de sucre, chocolat et confiserie	1,4 B€
LUBRIZOL France 76100 ROUEN Fabrication d'autres produits chimiques	1,1 B€
CARREFOUR PROXIMITE France 14120 MONDEVILLE	823,1 M€
Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright	
PEUGEOT CITROEN MECANIQUE DU NORD OUEST SNC 14123 CORMELLES LE ROYAL Fabrication d'autres équipements automobiles	769 M€
ALDI MARCHE HONFLEUR 14600 HONFLEUR Supermarchés	576,3 M€

Entreprise	Chiffre d'affaires
AS 24 44800 ST HERBLAIN Commerce de gros (commerce interentreprises) de combustibles et de produits annexes	4,1 B€
GROUPE LACTALIS 53000 LAVAL Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	3,5 B€
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE 44600 ST NAZAIRE Construction de navires et de structures flottantes	2,3 B€
TERRENA 44150 ANCENIS ST GEREON Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé	2,1 B€
SOCIETE COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DE L'OUEST 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC Centrales d'achat alimentaires	1,8 B€
EURIAL LAIT 44300 NANTES Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	1,7 B€
MANITOU BF 44150 ANCENIS ST GEREON Fabrication de matériel de levage et de manutention	1,6 B€
SOCAMAINE 72470 CHAMPAGNE Centrales d'achat alimentaires	1,6 B€
TOTALENERGIES PROXI NORD OUEST 44100 NANTES Commerce de gros (commerce interentreprises) de combustibles et de produits annexes	1,4 B€
BUNGE France 44600 ST NAZAIRE Commerce de gros (commerce interentreprises) de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	1,4 B€
LACTALIS FROMAGES 53810 CHANG Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	1,1 B€
MAISONS DU MONDE France 44120 VERTOU Commerce de détail de meubles	1 B€
SPBI 85170 DOMPIERRE SUR YON Construction de bateaux de plaisance	959,5 M€
U-LOGISTIQUE 44470 CARQUEFOU Entreposage et stockage frigorifique	867,4 M€
SCANIA France 49100 ANGERS Commerce d'autres véhicules automobiles	843,5 M€
FLEURY MICHON LS 85700 POUZAUGES Préparation industrielle de produits à base de viande	743,7 M€

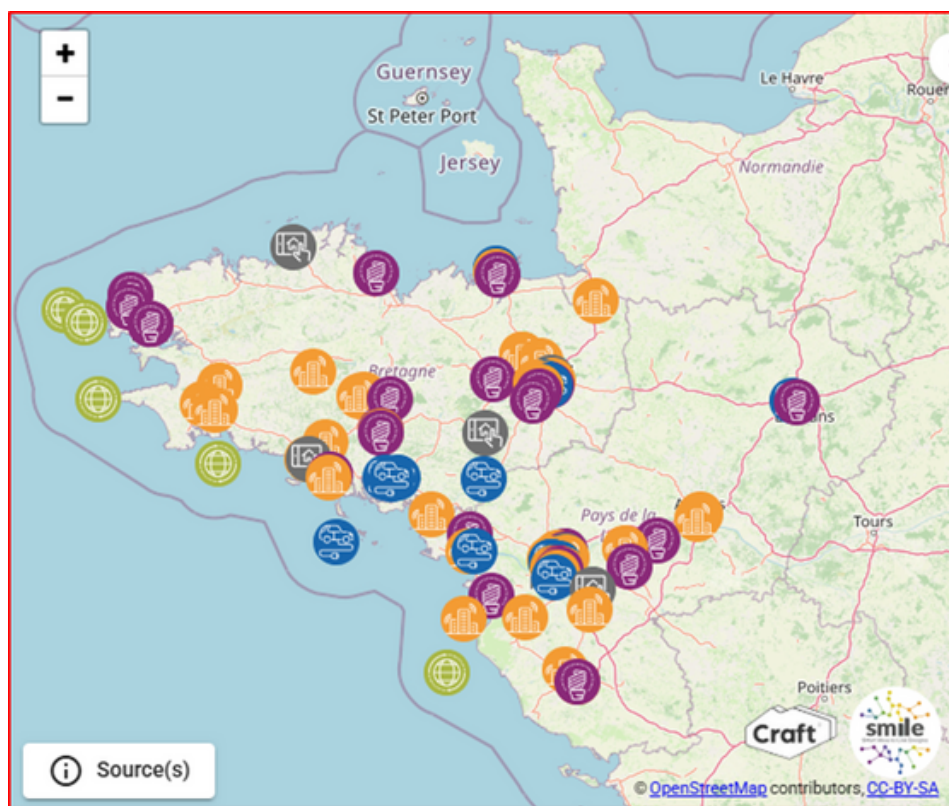
LACTALIS NESTLE ULTRA-FRAIS MARQUES 53000 LAVA Fabrication de lait liquide et de produits frais	702,2 M€
VETIR 49110 MONTREVAULT-SUR-EVRE Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	654,1 M€
DARTY GRAND OUEST 44300 NANTES Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	650,8 M€
GE WIND FRANCE SAS 44800 ST HERBLAIN Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules	419 M€

Parmi toutes les entreprises des trois régions (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire) dont le chiffre d'affaires est supérieure à 400M€, le secteur des Technologies de l'Information et des Communications n'y figure pas (à l'exception d'Ubisoft). Ce qui signifie que seuls les secteurs d'usages de ces technologies sont présents.

On y trouve notamment les secteurs de l'agroalimentaire, les secteurs de la grande distribution (et notamment les entrepôts, les industriels de la grande distribution) – toutes filières agroalimentaires confondues (produits laitiers, viande, ...).

Autre secteur « absent », l'énergie (la production) et les équipements. La production d'énergie (éolien off-shore, nucléaire, ...) est pourtant largement présente dans le Grand Ouest. Par contre les équipements et la gestion locale de l'énergie y sont peu présents (Schneider Electric, Legrand, les nouveaux réseaux de distribution – « smart grids » -, ...).

Il convient de rappeler le projet SMILE (dont Images & Réseaux a été un acteur clé). <https://smile-smartgrids.fr/fr>



Plus de 95 projets pour :

- Intégrer massivement les énergies renouvelables
- Maîtriser les demandes d'énergie
- Développer une interconnexion
- Intégrer les véhicules électriques
- Valider les modèles économiques

Cependant le Grand Ouest (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire) se caractérise par une production élevée d'électricité décarbonée, donc à faible coût et à faible empreinte environnementale. L'attractivité territoriale est donc forte en termes de bilan environnemental.

Schémas possible :

- Créer un collège commun à plusieurs pôles (collège commun signifiant qu'un adhérent à ce collège est « automatiquement » adhérent à tous les pôles partenaires participant à TDAT). Les nouveaux adhérents s'engagent à travailler ensemble sur les 4 études annuelles et à la préparation des 4 conférence annuelles (ex : 1 réunion par mois pour chaque thème d'étude et pour chaque thème de conférence).

Une fois les thèmes d'étude (étude ou conférence) choisis, chaque adhérent se voit confier un travail de contribution : en quoi le thème choisi pourrait intervenir dans l'avenir de l'adhérent et quelles en seraient les conséquences. Quels sont les usages qui en découleraient et quelles seraient les technologies permettant d'y faire face ?

La réunion mensuelle sera alors consacrée à la synthèse du thème d'étude (étude ou conférence).

On peut imaginer créer ce collège commun avec :

- le pôle de compétitivité MINALOGIC : domaines technologiques similaires et domaines d'usages territoriaux similaires (à vérifier)
- le pôle de compétitivité VALORIAL
- les pôles de compétitivité NEXTMOVE et ID4MOBILITY
- le pôle de compétitivité S2E2
- le pôle de compétitivité EMC2



Il faudrait probablement reconsidérer le pôle de compétitivité PICOM (absorbé par Cap Digital) consacré aux Industries du Commerce (en concertation avec VALORIAL) pour aborder l'industrie agroalimentaire, compte tenu de la présence en territoire de très nombreuses entreprises de ce secteur.